

H. DOC 3 Rue Capitaine-Veyron-Lacroix 38000 GRENOBLE

A l'attention de M. Marc-Antoine PEREZ

Nos réf.: SCI- PED/AC- MA/15-009 Saint-Denis, le 03 mars 2015

Monsieur,

En réponse à votre courriel, nous avons le plaisir de répondre favorablement à votre demande de reproduction des extraits tirés des pages 30 à 34 du document :

« Les éléments de vérification V2010 Manuel révisé 2011 »,

de la page 53 du:

« Manuel de certification des établissements de santé V2010 - révisé janvier 2014 » et du site Scope Santé :

« Dernières infos : 12 janvier 2015 – Un bon résultat sur l'indicateur « tracabilité de l'évaluation de la douleur » signifie-t-il que je n'aurai pas mal pendant mon intervention ? »

« Scope Santé de A à Z : Évaluation de la douleur – Traçabilité de l'évaluation de la douleur : Limites de l'indicateur »

au sein de deux dépliants, intitulés Contrat d'engagement de lutte contre la douleur, destinés l'un aux patients et le second aux professionnels de santé.

Nous vous informons que la reproduction de ces extraits doit se faire intégralement, sans modification ni ajout et sans adjonction publicitaire, sans omettre d'en citer la source et l'auteur et, nous vous précisons que cette autorisation n'est assortie d'aucune exclusivité.

La Haute Autorité de santé sera remerciée selon la formule suivante « Nous remercions la Haute Autorité de santé de nous autoriser à reproduire des extraits du *Manuel de certification des établissements de santé V2010 révisé janvier 2014 (Critère 12.a Prise en charge de la douleur, page 53), Les éléments de vérification V2010 Manuel révisé 2011(Critère 12.a Prise en charge de la douleur, pages 30 à 34)* et du site Scope Santé, documents consultables sur le site www.has-sante.fr rubriques Accréditation & Certification et Scope Santé ».

Nous sommes à votre disposition pour relire les épreuves avant publication.

Pour notre fonds documentaire, nous souhaiterions recevoir trois exemplaires de vos dépliants où ces extraits paraîtront.

Nous vous remercions de l'aide que vous apportez à la diffusion de ces travaux auprès des professionnels et des établissements de santé concernés, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Annie CHEVALLIER

Responsable du Pôle Édition- Diffusion